



*École instrument de paix*

# E I P . I N F O S

Bulletin de l'Association Sénégalaise pour l'école Instrument de paix  
(EIP/Sénégal)

Semestriel de l'EIP/sénégal

N01 Octobre 2002



**ECOLE ET PAIX** , bulletin de l'EIP/Sénégal

Directeur de publication, *Saliou Sarr*

Comité de rédaction *Samba Ba, Cheikh M'baye, André Mansal*

*Diéri Sonko, Abibou Diallo, Birahima Thiam, Abdoulaye Baldé*

*Ousmane Ouel Bâ, Boubacar Basse El -hadji N'diaye, Malamine Sané, Marième Sy*

Adresse :EIP/Sénégal, Sam Pathé Près de chez Diouri, BP 163 ,Sénégal

Tel et fax : 002219517220

.Email :[salioueip@sentoo.sn](mailto:salioueip@sentoo.sn) ou [eipsenegal@sunumail.sn](mailto:eipsenegal@sunumail.sn)

[www..eip-cifedhop.org/eipafrique/senegal/senegal.html](http://www..eip-cifedhop.org/eipafrique/senegal/senegal.html)

# SOMMAIRE

Editorial-----	Page 3
<b>Présentation de l'EIP/Sénégal</b> -----	Page 4
Activités de l'EIP/Sénégal(2002)-----	Page 5
<b>Au Sénégal</b>	
<b>Célébration de journées internationales</b> -----	Page 5
-Célébration de la journée internationale des <i>Droits de l'homme</i> (10 décembre 2001)	
-Célébration de la journée internationale de la femme (le 8 mars 2002) avec la CIJ/RADI	
-La fête de la semaine de l' école de base(21-27 mai 02	
-Célébration de la journée de l'enfant Africain :	
le 16juin 2002 : lancement du guide pédagogique « A la découverte des droits de l'enfant » et de la bande dessinée « Thierno le Talibé »	
<b>Formation des membres</b> -----	Page 10
-Termes et concepts relatifs aux droits de l'homme	
-L'éducation à la paix, pourquoi, comment, ? le rôle de l'école	
<b>Au niveau International</b> -----	Page 12
-Session de L'EIP/Congo	
-Session de l'EDH du Maroc à Marrakech	
-20èsession du CIFEDHOP à Genève (SUISSE)	
▪ <b>Interview</b> -----	Page 15
-La semaine de l'école de base :Interview accordée à « Ecole et paix par Mr Abibou Diallo , Directeur de Amary Diop I	
▪ <b>Didactique</b> -----	Page 17
-la pédagogie de la coopération : le jigsaw	
<b>Loisirs et détente</b> -----	Page 20
-Exercices pour mieux se familiariser avec les droits de l'enfant	
-Les droits humains au quotidien	
-Mots entrecroisés	
« Témoignages »	
<b>ADHESION</b> -----	Page 25

# EDITORIAL

Chers lecteurs

Avec ce N00 de **EIP.INFO**, l'EIP/Sénégal lance son premier bulletin semestriel d'information qui se veut un répertoire des activités de l'Association, mais aussi et surtout un cadre d'échanges et de partage sur l'éducation aux droits humains, à la paix et à la citoyenneté démocratique

**EIP.INFO** ouvrira donc ses colonnes à tous les acteurs de l'éducation, membres de l'administration, enseignants, élèves, parents d'élèves mais aussi aux associations qui œuvrent dans le non formel, aux experts des questions d'éducation, et d'éducation aux droits humains et à la paix.

**EIP.INFO** entend ainsi promouvoir l'éducation aux droits humains, à la citoyenneté démocratique en conformité avec la loi d'orientation 91-22 du 16 février 1991 qui stipule que « l'éducation nationale tend à promouvoir les valeurs dans lesquelles la nation se reconnaît : elle est éducation pour la liberté et le respect des droits de l'homme développant le sens moral et civique de ceux qu'elle forme ; elle vise à en faire des hommes et des femmes dévoués au bien commun, respectueux des lois et règles de la vie sociale, œuvrant à les améliorer dans le sens de la justice, de l'équité et du respect mutuel".

**EIP.INFO** sera donc au cœur de l'éducation, dans l'école mais aussi dans l'éducation non formelle, à l'écoute des enseignants, des élèves des associations et se fera l'écho de leurs projets citoyens, des réussites, de leurs difficultés.

Chers lecteurs vous trouverez dans ce N00 de **EIP.INFO** une présentation de l'EIP/Sénégal, les activités menées par l'Association au cours de l'année, des interviews sur des sujets d'actualité touchant l'école, un dossier sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et un coin détente qui, nous en sommes sûr, vous permettront de vous familiariser avec les droits humains et la paix.

Bonne lecture

Saliou Sarr

## Note de Présentation de l'EIP/Sénégal

Créée en 1992, l'EIP/sénégal a eu son récépissé le 2 décembre 1998 par No 0193/GRT/AS.

L'EIP Sénégal est la section nationale de l'association mondiale pour l'école instrument de paix. Son objectif est la promotion du droit à l'éducation et à l'éducation aux droits humains et à la paix notamment par la résolution non violente des conflits et la lutte contre toutes formes d'inégalités, d'injustices, sources de ruptures et d'exclusions.

L'EIP/Sénégal est membre de la COSEDE (Coalition Sénégalaise pour les droits de l'enfant) depuis le 30 décembre 1999.

L'EIP/sénégal développe plusieurs activités notamment :

- la diffusion dans les écoles et dans le public en général de la déclaration universelle des droits de l'homme, de la charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, de la convention des droits de l'enfant, de la charte Africaine des droits et du bien être de l'enfant. la célébration de journées internationales relatives aux droits de l'homme(10 décembre, 8 mars, 16 juin etc )
- l'organisation de sessions de formation aux enseignants sur l'éducation aux droits humains et la paix
- Intervention dans les séances d'animation pédagogiques, dans les Associations sportives et culturelles (ASC). A cet effet elle a reçu une accréditation de l'Inspecteur d'Académie de Thiès pour organiser des séances d'animation pédagogiques dans les lycées, collèges et écoles de la région de Thiès.(lettre circulaire No 0530/IA/TH du 21 mars 1996, réactualisée par les lettres No 2317 /IA/TH du 9 novembre 1999 et No 0207 /IA/TH du 7 février 2002)
- L'EIP intervient aussi dans la formation des élus locaux.
- Promouvoir les échanges de correspondance interscolaires sur les droits de l'enfant notamment par le biais des cahiers de l'amitié
- L'EIP/ Sénégal recolte les informations concernant les droits à l'éducation et à l'éducation des droits humains, notamment les violations du droits à l'éducation et du droit à l'éducation aux droits humains et les dénonce.
- L'EIP/Sénégal échange avec d'autres acteurs de l'éducation aux droits humains par le biais d'Internet.

L'EIP/sénégal a participé à la formation des membres de l'amicale des étudiants de l'Institut des droits de l'homme et de la paix de l'université de Dakar et à une série de sessions destinées aux élus locaux de Kaffrine et de Kédougou sur Droits de l'homme , bonne gouvernance et décentralisation.

Toutes ces activités s'inscrivent dans le cadre de la promotion du droit à l'éducation et de l'éducation aux droits humains et s'adressent aux étudiants, aux élèves, aux enseignants, aux élus locaux , aux groupements féminins etc.

Les méthodes utilisées sont celles usitées au CIFEDHOP de Genève, c'est à dire des méthodes participatives qui placent l'apprenant au centre de son apprentissage et , qui partent de son expérience, de sa culture, en valorisant ses acquis. Ainsi ces méthodes permettent d'asseoir des compétences chez les apprenants pour non seulement les amener à comprendre les droits de l'homme, mais à les vivre et à les promouvoir.

Les ressources de l'EIP/Sénégal proviennent des cotisations des membres essentiellement. Les organes de l'EIP/Sénégal sont l'Assemblée générale, le comité Directeur et le bureau composé d'un président, d'un secrétaire général , d'un trésorier, d'un secrétaire chargé de l'organisation.

# Activités de l'EIP/Sénégal

Au cours de l'année 2001/2002 l'EIP/sénégal a mené plusieurs activités au Sénégal et à l'extérieur.

Au Sénégal:

## Célébration des journées internationales

### *Célébration de la journée internationale des droits de l'homme (10 décembre 2001)*

Fidèle à la tradition, l'EIP/Sénégal a célébré à l'école de formation d'Instituteurs de Thiès, la journée internationale des droits de l'homme devenue il y'a quelques années une journée nationale des droits de l'homme commémorée dans tous le pays.

Un public nombreux surtout composé d'enseignants et d'élèves des lycées et collèges a suivi avec beaucoup d'intérêt une communication sur le thème « les Droits de l'homme, origines et rapports avec la culture Africaine » .et participé activement à un atelier pédagogique.

Plusieurs points ont été abordés dans la communication notamment

- les fondements culturels, religieux, anthropologiques des droits de l'homme mais aussi le rôle combien déterminant des philosophes des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles
- les textes et constitutions antérieurs à la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ainsi que les circonstances de leur adoption(depuis la Carta Magna de 1215 jusqu'à la constitution soviétique de janvier 1918 en passant par la pétition des droits du 7 janvier 1618, l'habeas corpus de 1679, les bills of rights de janvier 1689, la déclaration d'indépendance de l'Amérique de 1776, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de la France de 1789, la constitution de la 2<sup>e</sup> république Française de 1848 qui n'a jamais été appliquée et la Constitution des Etats mexicains du 5 février 1917 qui parlent pour la première fois des droits sociaux, économiques et culturels)
- les points d'ancrages des Droits de l'homme dans la culture Africaine mais aussi les apports de celle-ci aux droits humains exprimés dans la charte africaine des droits de l'homme et des peuples et la charte Africaine des droits et du bien être de l'enfant.

Les discussions fort intéressantes ont porté sur les traditions négatives comme l'excision et les principes qui fondent les droits humains, les stratégies de vulgarisation des droits humains par les canaux traditionnels mais aussi les progrès enregistrés dans le respect des droits humains au niveau des droits civils , politiques et sociaux et économiques ainsi que les violations quotidiennes des droits humains.

L'atelier pédagogique qui a suivi a ensuite a permis aux participants par le biais de techniques participatives comme l'enseignement coopératif, le Drama , le photo langage et les études de cas de s'approprier la déclaration universelle des droits de l'homme. et de la comparer à la charte Africaine de droits de l'homme et des peuples.

## *Journée internationale de la femme (8 mars 2002)*

L'EIP/sénégal a organisé avec le CIJ/RADI (centre d'Information juridique/réseau Africain pour le développement intégré) de Thiès une conférence à l'école de formation d'Instituteurs sur le statut juridique de la femme à la lumière de la nouvelle constitution. Un public nombreux étaient présent Plusieurs éléments ont été abordés notamment :

-les origines du 8 mars et la longue lutte des femmes à travers le monde ainsi que la réaffirmation de la légitimité du combat mené par les femmes au Sénégal eu égard à la discrimination dont elles font l'objet et les violences dont elles sont victimes.

-les grandes conférences consacrées à la femme notamment les conférences de Mexico en 1975, Copenhague 1980, Nairobi en 1985, Beijing en 1995 ainsi que les textes relatifs aux droits de la femme comme les nombreux textes du BIT, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole additionnel mais aussi le pacte international relatif aux civils et politiques et le pacte international relatif aux droits sociaux, économiques et culturels et leur traduction dans le droit interne comme la constitution et le code de la famille.

-Beaucoup de progrès à travers le code de la famille et la nouvelles constitution comme , l'enregistrement des naissances à l'état civil, le divorce désormais prononcé par le juge, l'interdiction du mariage forcé, adoption d'une loi contre la violence le 13 janvier 1999, égalité de rémunération entre l'homme et la femme, la femme peut ester en justice, loi contre l'excision . L'homme et la femme ont également le droit d'accéder à la possession et à la propriété de la terre dans les conditions déterminées par la loi. » ; l'article 19 stipule la femme a le droit d'avoir son patrimoine propre comme le mari. Elle a le droit de gestion personnelle de ses biens » etc...

-Cependant malgré ces avancées, il y'a des insuffisances : l'autorité parentale n'est pas encore effective même si elle fait l'objet de loi à l'étude à l'assemblée nationale (il faut noter que 18 chef de famille sur 100 sont des femmes), la femme est imposée lourdement, l'option du régime matrimonial est du ressort du mari, il y'a l'existence de pesanteurs sociales, de traditions négatives, des préjugés qui la maintiennent dans une situation inférieure,.

Des pistes ont été dégagées notamment la vulgarisation des droits de la femme surtout dans les langues nationales, sensibilisation des femmes par le biais d'IEC mais aussi les hommes, la baisse du coût de la justice, la création de centres d'écoute, la formation des enseignants en genre, l'encouragement des ONG à se constituer en partie civile pour défendre les femmes victimes de violence etc...

## *La fête de la semaine de l'école de base*

La sixième édition de la semaine de l'école de base a été célébrée cette année du 21 au 27 mai 2002 sur l'ensemble du territoire national par les établissements scolaires.

Le thème retenue cette année « Education, paix et développement » avec comme sous thème « l'éducation à la démocratie au service de l'unité nationale » fait de cette édition un hymne à la paix en Casamance. En effet le lancement officiel de la semaine a eu lieu à Ziguinchor par le Ministre de l'Education nationale Mr Moustapha Sourang. Elle a été marquée par une marche des élèves pour la paix et une cérémonie de remise de lettres contenant des messages de paix à l'Abbé Diamacoune Senghor et aux autorités politiques du pays. Le Ministre de l'éducation nationale disait à cette occasion « je ne regrette pas d'avoir annulé un voyage pour l'UNESCO pour venir à Ziguinchor féliciter les autorités et les amis de l'école ; cette semaine de l'école de base sonne comme un moment de mobilisation autour des grands problèmes de l'école afin de trouver des solutions ».

Ce qui est certain c'est que l'école est confrontée à beaucoup de problèmes dans cette région sud. En effet en 20 ans de guerre 174 villages ont été abandonnés, 62638 personnes ont fui leurs maisons ou villages en direction des villes comme Kolda ou Ziguinchor ou encore dans les pays voisins, la Gambie ou la Guinée Bissau dans les zones dévastées, il y'a une dégradation de la situation sanitaire, 9 victimes sur 10 sont des civils, parmi eux, des enfants et des femmes, sans compter le choc psychologique avec le climat de suspicion dans lequel vivent les populations avec les dénonciations et les délations auprès des rebelles ou des militaires. Le système éducatif n'est pas épargné, car les élèves payent un lourd tribut du fait de cette crise, beaucoup d'écoles sont abandonnées et de nombreux élèves sont venus grossir les rangs des populations déplacées, au total durant cette période 5000 enfants ont vu leur scolarité interrompue. Cependant des espoirs sont permis car dans le département de Bignona 27 classes ont été réouvertes et 1127 enfants jadis laissés à eux-mêmes ont regagné les classes. Dans le département de Ziguinchor, le taux brut de scolarisation est 102, 28% et 96, 09% pour les filles.

L'EIP/sénégal Association spécialisée dans le domaine de l'éducation aux droits humains et à la paix ne peut que se féliciter de ce choix judicieux du Ministère de l'éducation nationale Elle livre ici aux lecteurs de **EIP.INFO** ces quelques réflexions relatives au sujet.

Ce triptyque Education- Paix- Développement exprime de façon claire cette volonté de promouvoir la paix à l'école conformément à la loi d'orientation de l'éducation nationale du 16 février 1991, de l'engager dans la voie du développement mais surtout de faire de l'école un acteur dans cette quête permanente de la paix, de l'impliquer totalement afin qu'elle joue sa partition d'autant qu'elle n'est pas coupée de la société, qu'elle est même son prolongement.

La paix qui est au centre du triptyque est plus que l'absence de guerre, c'est une situation où les conflits sont réglés par la non violence, de façon constructive, où les droits de l'homme sont respectés où l'environnement est protégé. La paix est une condition du développement ; sans la paix point de développement et la situation d'insécurité dans laquelle la Casamance est plongée depuis 20 ans avec de graves violations des droits humains a contribué à ralentir les activités économiques de la région et fait de l'école un lieu abandonné même si des espoirs sont aujourd'hui permis avec la réouverture de certaines écoles.

Le développement est un processus global, économique, social, culturel et politique qui vise à améliorer sans cesse le bien être des populations et de tous les individus sur la base de leur participation active, libre et significative au développement et au partage équitable des bienfaits qui en découlent (préambule de la déclaration sur le droit au développement, 4 décembre 1986.)

Le développement donc conduit à la paix et le Pape Paul VI ne disait –il pas dans son encyclique de 1967 en constatant l'état de dénuement total dans lequel se trouvaient des millions de personnes dans le monde « que le nouveau nom de la paix est le développement ».

L'éducation qui est au début du triptyque désigne le processus global de la société par lequel les personnes et les groupes sociaux apprennent à assurer consciemment à l'intérieur de la communauté internationale et au bénéfice de celle-ci le développement intégral de leur personnalité, de leurs

capacités, attitudes, aptitudes et savoirs.(Recommandation de 1974 de l'UNESCO sur l'éducation à vocation internationale). Elle vise le plein épanouissement de la personnalité humaine et la compréhension internationale, l'amitié entre les peuples (article 26 de DUDH) ; en ce sens l'éducation contribue à la paix. C'est un moyen d'assurer, de construire la paix et la première phrase du préambule de l'UNESCO n'exprime pas autre chose quand elle dit « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes ,c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix » et l'Association Mondiale pour l'école Instrument de Paix nous dit « désarmer l'esprit pour désarmer la main ».

L'école doit éduquer à la paix, c'est à dire faire acquérir des compétences pour prévenir la violence et résoudre les conflits de façon pacifique. Cela passe par l'éducation à la démocratie ce qui nous renvoie au sous-thème ; il s'agit d'acquérir des compétences pour la prise de décision, la participation, pour le respect de l'autre, de ses droits . L'éducation à la paix intègre aussi l'éducation interculturelle qui consiste à acquérir des compétences pour lutter contre les préjugés, développer la tolérance et construire des projets avec des personnes de cultures différentes , l'éducation aux droits humains (compétences pour défendre les droits humains et appliquer les principes qui fondent les droits humains dans la vie quotidienne) . L'éducation à la paix est partie intégrante de l'éducation à la citoyenneté (ensemble des pratiques et des activités qui permettent de rendre l'enfant ou l'adulte apte à participer à la vie démocratique tout en exerçant ses droits et en assumant ses responsabilités.) Une école qui éduque à la paix doit non seulement veiller à ce que son fonctionnement soit conforme aux règles démocratiques et aux principes des droits humains mais s'engager dans la recherche de la paix dans son environnement :

Ainsi elle doit mettre en place des structures démocratiques de dialogue, d'échanges, de régulation, de participation, en somme des lieux de parole . Les élèves doivent avoir des moments pour prendre des initiatives , pour s'exercer aux responsabilités , résoudre de façon pacifique les conflits dans les structures comme le conseil de coopération, la coopérative scolaire. Il faut des règlements scolaires négociés, c'est à dire des chartes des droits et des responsabilités dans chaque classe et à l'école impliquant tous les acteurs de l'éducation. Enfin tous les curricula, formel, non formel, caché doivent refléter les principes des droits de l'homme.

L'école dans le cadre de la promotion de la paix, doit s'engager dans des projets de solidarité en direction de la communauté ex.. Aider les plus démunis, les déplacés , protéger l' environnement ; elle doit s'impliquer dans des projets de prévention des conflits à l'intérieur de l'école comme à l'extérieur, dans des projets de rapprochement des groupes ethniques pour une plus grande compréhension..

Au total en Casamance , l'école a un rôle important à jouer dans la quête de la paix car elle n'est pas coupée de la société, elle doit conscientiser les jeunes générations, proposer des alternatives durables.



## *Célébration de la journée de l'enfant Africain : le 16 juin 2002*

La journée de l'enfant Africain est une journée de souvenirs , de méditation des évènements douloureux de SOWETO mais aussi une occasion d'attirer l'attention des gouvernants, des autorités scolaires des parents sur un plus grand respect des droits de l'enfant notamment le droit à l'éducation , un droit fondamental de l'enfant.

L'EIP/sénégal a profité de cette journée pour procéder au lancement **du guide pédagogique « A la découverte des droits de l'enfant » et la bande dessinée « Thierno, le talibé »** devant un public nombreux composé d'enseignants et d'élèves.

Le guide pédagogique répond à un besoin des enseignants sénégalais de disposer d'outils pédagogiques efficaces et adaptés pour mener à bien l'éducation aux droits humains et à la citoyenneté démocratique exprimée de façon claire dans la loi d'orientation 91-22 du 16 février 1991. En effet promouvoir les droits de l'enfant c'est d'abord acquérir des compétences cognitives, éthiques et des habiletés. Le guide propose des situations tirées du contexte sénégalais et des techniques dans le cadre de pédagogie participative par lesquelles le maître du primaire ou le professeur du 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire peuvent installer des compétences chez l'enfant afin que les droits de l'enfant soient non seulement compris mais aussi vécus, défendus et promus par des actions concrètes dans le cadre d'une citoyenneté active à l'école. Il comprend trois parties :

-Une première partie consacrée à la connaissance des droits de l'enfant avec l'historique des droits de l'enfant avec des textes comme la déclaration des droits de l'enfant, la convention internationale relative aux droits de l'enfant.

-La deuxième partie présente des activités pédagogiques centrées sur la bande dessinée « Thierno , le talibé » et des techniques comme la pédagogie de la coopération, les études de cas, le photo langage, le Drama, le jeu de rôles, l'approche culturelle avec des situations simples et adaptées au contexte sénégalais.

-La 3<sup>ème</sup> partie est consacrée aux textes internationaux relatifs aux droits humains comme la déclaration universelle des droits de l'homme, la charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, la charte Africaine des droits et du bien être de l'enfant etc..

La bande dessinée « Thierno, le talibé » a été également conçue dans un but pédagogique. Elle constitue un excellent support au guide pédagogique qu'elle accompagne.

Elle présente sous forme de tableaux, l'histoire d'un talibé appelé thierno, séparé de ses parents depuis sa tendre enfance et confronté à la mendicité, à l'exploitation d'un marabout sans scrupules, aux mauvais traitements, à la drogue autant de situations réprouvées par la convention des droits de l'enfant , par la charte Africaine des droits et du bien être de l'enfant et par la convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants.

L'intérêt pédagogique de la bande dessinée et son caractère dynamique résulte dans la présentation presque successive de situations de violation des droits de Thierno et de scènes où des enfants examinent cette situation de violation à la lumière de la convention des droits de l'enfant. La bande dessinée replonge l'élève Sénégalais dans l'univers des « daara » ou écoles coraniques et du talibé qu'il connaît bien du reste pour l'amener à une prise de conscience pouvant déboucher sur des petits projets d'action en faveur des talibés.

L'auditoire très intéressé a posé plusieurs questions relatives à l'EIP/sénégal, à l'éducation aux droits humains en général et aux techniques exposées.

Pour vous procurer le guide et la bande dessinée , veuillez contacter le siège de l'EIP/Sénégal, à Sam Pathé , Thiès villa no 294, chez Saliou Sarr. Tel et fax : 002219517220



# Formation des membres

Pour l'EIP/Sénégal qui se spécialise dans la formation des formateurs, la formation des membres constitue un volet essentiel dans ses activités de promotion des droits humains et de la paix. Ainsi cette année outre les thèmes abordés lors de la commémoration de journées internationales, l'EIP/sénégal a traité plusieurs sujets à l'intention de ses membres pour les armer davantage :

-Termes et concepts relatifs aux droits humains :

Ce sujet a permis aux membres de se familiariser avec des notions jusque là inconnues ou mal comprises comme :

- les deux approches du droit à savoir le droit naturel et le droit positif, la notion de droit fondamental, de droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels mais aussi les critères de définition du droit (titulaire ou sujet, contenu et sanction)
- Ils ont appris à identifier les catégories de droits suivant le titulaire(droit individuel et droit collectif), suivant le contenu(droits négatifs ou attributs et droits créances) suivant la procédure de mise en œuvre (droit justiciable et droit programme), mais aussi le caractère universel, interdépendant et indivisible des droits de l'homme
- Les membres ont reconnu les instruments au niveau national, comme la constitution, les lois, le règlement, la jurisprudence , la coutume etc.. De même les instruments au niveau international comme les recommandations, les déclarations, les conventions , les pactes , les traités, les protocoles ont été identifiés comme la genèse d'une convention , droit mûr, depuis le droit en grain en passant par le droit vert comme la déclaration ou la recommandation.
- Les étapes de l'application d'une convention aussi, avec la signature, l'approbation, la ratification, l'adhésion mais aussi la réserve, le droit de dérogation et l'état d'urgence ainsi que les droits non dérogeables ou noyau dur des droits de l'homme.

-L'éducation à la paix, pourquoi, comment, le rôle de l'école ?

L'EIP vise la promotion du droit à l'éducation et à l'éducation aux droits humains et à la paix , la lutte contre toutes formes d'injustices et d'inégalités sources de ruptures et d'exclusion. Il est donc normal que les membres maîtrisent les contours de l'éducation à la paix et le rôle de l'école dans la construction de la paix. En outre compte tenu des conflits variés à l'école entre acteurs de l'éducation, qui dégénèrent souvent en violence de toutes sortes, compte tenu de la dégradation de l'environnement, l'éducation à la paix s'impose. Les écoles en Casamance vivent en particulier dans une insécurité permanente, si elles ne sont pas complètement rasées ; enseignants et élèves vivent dans une peur indescriptible dans certaines localités de la région sud.

-D'abord toutes les définitions de la paix ont été examinées mais il a été retenu que la paix est plus que l'absence de guerre, pas une absence de conflits, d'opposition, ce qui serait une utopie. La paix naît du respect des droits humains, de l'environnement, c'est une relation entre individus, groupes d'états ou systèmes dans laquelle les conflits sont réglés de façon pacifique.

-L'éducation à la paix apparaît comme une nécessité à l'école pour les raisons citées plus haut, mais aussi parce que comme le faisait remarquer Jacques Mulhétaler, fondateur de l'Association Mondiale pour l'école Instrument de paix, l'éducation telle qu'elle est dispensée aujourd'hui a pour effet de diviser les hommes au lieu de les unir, l'accent est mis sur la compétition, la performance et l'élitisme tend à glorifier l'individualisme au détriment de la coopération et de la solidarité. Ainsi la devise de l'EIP « désarmer l'esprit pour désarmer la main reflète bien le rôle que doit jouer l'école pour assurer une éducation à la paix ». L'éducation à la paix a pour but de développer le sens des valeurs universelles et les types de comportements qui fondent et inspirent la paix.

-Il s'agit à l'école d'amener les élèves à se connaître, à s'apprécier à comprendre et à envisager avec sympathie les notions d'égalité, de liberté, de justice de tolérance, et de leur donner envie d'agir pour un monde plus juste, plus humain. Il faut alors développer des connaissances, des attitudes, des valeurs et des aptitudes traduites en compétences. Ainsi :

-l'école doit développer des capacités pour apprécier les valeurs de liberté, de justice, de solidarité et agir pour leurs respect.

-des capacités pour reconnaître et accepter les valeurs requises pour la vie en commun

-des capacités à communiquer, à partager, à coopérer, à développer des aptitudes d'estime de soi, d'autonomie, de compréhension

-des capacités pour comprendre la nature des conflits, les causes, les conséquences et de la violence et à résoudre les conflits de façon pacifique. A ce niveau l'école doit apporter sa contribution dans la résolution du problème casamançais.

-des capacités pour respecter les règles de vie à l'école

-des capacités de s'ouvrir aux changements, de modifier son jugement etc..

-L'école doit promouvoir un cadre de dialogue, de concertation entre tous les acteurs de l'éducation, instaurer des rapports démocratiques et même le promouvoir à l'extérieur dans le cadre de projets citoyens. Elle doit progressivement être une société de droit où la règle se construit et est acceptée par l'ensemble des acteurs; elle doit promouvoir la participation des élèves en classe, dans l'école et lutter contre l'exclusion. Ainsi le projet d'établissement, la charte scolaire, les règlements de classe, doivent impliquer tous les acteurs de l'éducation. Et pour cela tous les curricula sont sollicités, formel, non formel, informel et caché etc

Nous concluons par les 6 principes d'éducation civique énoncés Jacques Muhlethaler qui assigne à l'école un véritable rôle d'éducation à la paix :

- l'école est au service de l'humanité,
- l'école ouvre à tous les enfants le chemin de la compréhension,
- l'école apprend le respect de la vie et des êtres humains à l'enfant,
- l'école enseigne la tolérance, cette attitude qui permet d'accepter chez les autres des sentiments, des manières de penser et d'agir différentes des nôtres
- l'école développe chez l'enfant le sens de la responsabilité, un des grands privilèges de l'être humain.
- L'école apprend à l'enfant à vaincre son égoïsme. Elle lui fait comprendre que l'humanité ne peut progresser que par des efforts personnels et l'active collaboration de tous..

## Au niveau International

Au niveau international l'EIP/sénégal a participé à plusieurs activités au cours de l'année 2001/ 2002

### Session de Kinshasa (RDC)

Du 30 mars au 8 Avril 2002 s'est tenue à Kinshasa au Lycée technique et professionnel de Matongé, la 3ème session de formation des enseignants du collectif de l'EIP/Congo (RDC) sur le thème « **Quelles compétences citoyennes pour vivre ensemble dans la paix et le respect des droits de l'homme** ».

Quatre vingt dix huit enseignants des écoles primaires et secondaires de Kinshasa avait pris part à cette formation assurée par Michel Bastien, Bernadette Jospin et Marc Gourlé (EIP/Belgique) Saliou Sarr ( président de l'EIP/sénégal), tous membres de l'équipe pédagogique internationale du CIFEDHOP(Centre International de formation à l'enseignement des Droits de l'homme et de la Paix de Genève, SUISSE).

Le président de l'EIP/Sénégal a présenté une communication sur le thème « le concept de participation en milieu scolaire, réalités Africaines et Sénégalaises » qui a suscité beaucoup de débat et contributions de la part d'enseignants Congolais qui ont pu comparer le système scolaire sénégalais au système Congolais plongé depuis des années dans un état de délabrement total du fait de la guerre où la démocratie scolaire reste un vain mot. Ils ont pu également apprécier les progrès réalisés au Sénégal, et compris les problèmes auxquels le système Sénégalais est confronté surtout au Sud du pays en Casamance.

Mr Saliou Sarr a ensuite animé deux ateliers :

-l'un sur « Initiatives pour la réintégration des enfants des rues » avec des études de cas qui ont abouti à des projets d'actions éducatives pour la réintégration des enfants de la rue appelés « chégués », les enfants soldats appelés « Kadogos », les enfants sorciers , les enfants déplacés, les filles prostituées de Kinshasa.

-le deuxième atelier portait sur la résolution des conflits et était intitulé « Du conseil de coopération à l'arbre à palabre , des lieux de prévention des conflits , de médiation et d'éducation à la paix ».

Les participants constitués en conseil des sages devaient décrire une situation d'échec ou une situation de violence en milieu scolaire dans la quelle différents acteurs (enseignants, directeurs , élèves , parents d'élèves)étaient impliqués, définir le rôle de chaque personne et l'impasse dans laquelle elle se trouve, ensuite négocier, coopérer sur la base de règles préalablement définies pour trouver une solution acceptée par tous et conforme aux droits et libertés de chacun. Un atelier très vivant où les participants ont usé de proverbes, de dictons, différents exutoires mais aussi avec force dialogue et négociation pour la recherche du consensus afin d'éviter les conflits comme dans l'Afrique pré coloniale.

D'autres thèmes ont été traités au cours de cette session de formation, notamment :

-L'éducation à la citoyenneté démocratique, un nouveau concept pédagogique par Michel Bastien

-De la conférence de TEHERAN à la conférence de VIENNE, les acquis des droits de l'homme en matière de droit à l'éducation par Michel Bastien

-Le concept de participation en milieu scolaire réalités Européennes par Marc Gourlé

-De la pédagogie par objectifs à la pédagogie par compétences : analyse de l'évolution des programmes scolaires et des manuels d'enseignement par Bernadette Jospin

-La conceptualisation des compétences citoyennes par Bernadette Jospin

-De la punition à la réparation ou comment préférer la responsabilisation à l'exclusion en milieu scolaire par Bernadette Jospin

-Lutte fondamentale contre la scolarisation des filles : perspectives pour l'Afrique par Lambert M'badou de l'EIP/Congo.

Au total une bonne session avec d'intenses moments , de partage, de convivialité empreints de « téranga Kinois » avec la découverte du fameux quartier Matongé et son petit « Molokai » et des recettes culinaires Congolaises comme le moamb, les feuilles de manioc, le fougou etc..



De gauche à droite, Tim Badibanga Pdt d'Humanisme et Solidarité, Bernadette Jospin, marc Gourlé (EIP/Belgique) Saliou Sarr

### La session de Marrakech

L'Association d' Education aux droits de l'homme dont le siège est à Casablanca a organisé du 27 au 30 juin 2002 une session de formation aux droits humains à l'Institut hôtelier de Marrakech sur le thème

« **Mise en œuvre de la convention de la protection de l'enfant** » à la quelle ont participé une cinquantaine d'enseignants venus de tout le Maroc (Casablanca, de Marrakech , de Rabat , Tanger, Ouarzazate et c) sous le haut patronage du Ministère Marocain des Droits de l'homme..

Le président de l'EIP/sénégal, Mr Saliou Sarr invité comme personne ressource a présenté deux ateliers :

- Exercices d'appropriation de la convention des droits de l'enfant avec des techniques participatives comme la pédagogie de la coopération , le Drama, le photo langage et ..
- Elaboration d'un projet d'action en faveur des droits de l'enfant

Les deux ateliers bien suivis ont abouti à des productions que les participants entendent mettre en œuvre dans leurs établissements respectifs, projets de charte scolaire, protection de l'environnement, protection des jeunes travailleurs, projets de réinsertion des enfants de la rue etc..

Une bonne session dans l'ensemble avec des moments de partage, de convivialité et de découverte de la culture marocaine symbolisée par des places comme la Ménara, la place Jama el Afna de Marrakech, des recettes culinaires comme la «tangia ».

L'EIP/sénégal par la voix de son président remercie vivement Mme Latifa Zouhal et Mme Dina Andaloussi pour leur accueil chaleureux .



---

## **20<sup>ème</sup> session du CIFEDHOP (centre International de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix)**

Du 8 au 13 juillet 2002 s'est tenue à Genève la 20<sup>ème</sup> session du CFEDHOP sur la Formation des enseignants et des formateurs à l'éducation aux droits de l'homme et de la Paix

Rappelons que le CIFEDHOP est une fondation créée par l'EIP internationale en 1983 pour donner une application pédagogique aux idées généreuses de l'EIP. Elle fêtait en même temps ses 20 ans d'existence

Cette session assez spéciale était en fait un séminaire d'échange et de partage entre d'anciens participants ayant élaboré des projets et responsables des sections nationales de l'EIP. Elle a réuni une quarantaine de participants venus de tous les continents, Argentine, Grèce, Canada, Italie, Togo, Cameroun, Bénin, Niger, Belgique, France, Suisse, Inde, Roumanie, Hongrie, Sénégal etc..

Le séminaire s'est penché naturellement sur le bilan des activités du CIFEDHOP, un bilan positif eu égard au nombre de sessions organisées, au nombre de personnes formées, à leurs origines géographiques, au contenu des sessions à l'impact des sessions sur le terrain, aux publications de l'EIP/CIFEDHOP.

Ainsi depuis 1983, le CIFEDHOP a organisé 6 sessions régionales (Guinée 1988, Togo 1990, Portugal (Afrique Lusophone et 1991), Niger 1995, Bénin 1997, Maroc 2000 et 8 sessions nationales dont 2 en Afrique, Bénin 1997, Mali 2001. Par rapport au contenu, les sessions ont porté sur des thèmes variés, depuis l'histoire des droits de l'homme, le droit à la paix, l'éducation aux droits humains et à la paix, l'éducation à la citoyenneté, le dialogue des cultures, l'environnement et le développement et les droits de l'homme, les réfugiés, les travailleurs migrants, la violence à l'école, la discrimination, le droit à la culture, au travail, le droit international humanitaire, l'éducation à la démocratie, la démocratie scolaire, le droit au développement, les populations autochtones etc... Il y'a eu au total depuis la première session du CIFEDHOP, 1183 participants dont 175 venus d'Afrique soit 16% des participants, avec 21 intervenants Africains sur un total de 557 soit 4% des intervenants. Il faut signaler qu'il y'a aujourd'hui plus 40 sections nationale de l'EIP à travers le monde dont 10 sections en Afrique (Togo, Niger, Guinée, Bénin, Sénégal, Cameroun, Congo –RDC, Ghana, Burkina Faso, Mali, Maroc, Tunisie, Madagascar, Kenya), beaucoup de projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation dans les sections nationales. Par rapport aux publications, il faut signaler les recueils dont 2 recueils de sessions Africaines (Niger et Bénin), de bandes dessinées (dessine-moi un droit de l'homme) et des thématiques au nombre de 14 depuis 1984 sur divers sujets comme mondialismes et particularismes, Education à la citoyenneté démocratique, cultures de paix portraits et perspectives etc..

Les participants ont échangé aussi sur les thèmes d'actualité comme :

*L'éducation, ses défis actuels et les conséquences sur le droit à l'éducation,*

*Le travail des enfants,*

*L'éducation face à la violence,*

*Le droit dans l'éducation avec la règle à l'école,*

*L'éducation au contenu du droit avec des exemples comme le droit au travail, la non discrimination, le droit à l'alimentation, etc..*

Les séminaristes ont beaucoup échangé aussi sur les démarches pédagogiques pour éduquer aux droits de l'homme et partagé leurs expériences.

Des intervenants sénégalais ont rehaussé de leur présence ce séminaire avec des communications très relevées comme celles de Pape N'diaye Diouf professeur, spécialiste des questions d'éducation et de formation à IUED (Institut Universitaire d'Etudes du développement de Genève), sur les défis actuels de l'éducation, et ses conséquences pour l'éducation aux droits de l'homme, Doudou Diène ancien Directeur du dialogue interculturel de l'UNESCO et présentement rapporteur général sur le racisme sur la non discrimination et Henriette Halavo de l'UNICEF (Dakar) sur la lutte contre l'excision au Sénégal.

Les après midi ont été consacrés aux ateliers comme il est de coutume au CIFEDHOP. Les séminaristes ont échangé leurs expériences sur l'enseignement des thèmes abordés la matinée. (non discrimination, le droit au travail, l'éducation face à la violence, la règle à l'école etc..)

Au total une bonne session, avec d'intenses moments d'échanges, de partage, de retrouvailles et de communion entre anciens participants.



# INTERVIEW

---

***La semaine de l'école de base : interview accordée à EIP.INFO par Mr Abibou Diallo Directeur de l'école Amary Diop I de Thiès et membre de l'EIP/Sénégal***

**EIP.INFO** : Mr Diallo, votre école a eu l'insigne honneur cette année d'organiser la cérémonie d'ouverture de la semaine de l'école de base dans la commune de Thiès dont le thème est « Education, paix et développement », que vous inspire ce thème ?

**Mr Abibou Diallo** : Je voudrais tout d'abord au nom de toute l'équipe pédagogique, des parents d'élèves et des élèves me féliciter du choix qui a porté sur notre établissement pour abriter cette importante cérémonie.

Pour revenir à votre question, je dirai que ce thème m'inspire deux choses, d'abord l'importance de la paix dans tout processus de développement mais aussi la place de l'éducation à la paix dans notre système éducatif.

**EIP.INFO** : le sous-thème « Education à la démocratie et à la paix au service de l'unité nationale interpelle l'école, les enseignants, les élèves.

-Quels sont les relations entre paix et démocratie ?

**Mr Abibou Diallo** : L'éducation à la démocratie a pour objectif de développer chez les enfants des règles universelles de vie commune fondées sur les principes d'égalité, de tolérance, de liberté, de respect de l'autre, de dialogue, de solidarité ....toutes valeurs qui sont entre autres nécessaires à l'accomplissement de la paix. La démocratie est donc une étape importante vers la paix, il n'y a pas de paix durable sans démocratie.

**EIP.INFO** : Comment promouvoir la démocratie à l'école ?

**Mr Abibou Diallo** : l'éducation à la démocratie devrait à la fois être théorique et pratique à travers des disciplines comme l'éducation civique, l'éducation environnementale, l'éducation à la vie familiale mais surtout à travers les structures de participation des élèves et enseignants comme l'assemblée de classe ou conseil de coopération, le conseil de l'école, la coopérative scolaire, la cellule école milieu, le comité de gestion de l'école ainsi que dans la réalisation des activités para et péri scolaires

**EIP.INFO** : Mr Diallo pouvez-vous nous décrire les activités réalisées par vos élèves dans le cadre de cette semaine de l'école de base ?

**Mr Abibou Diallo** : Le thème a été d'abord expliqué aux élèves et l'accent surtout mis sur le sous- thème.

La première activité a consisté à créer des slogans autour de la démocratie, de la paix et de l'unité nationale.

Les élèves ont ensuite écrit et lu des poèmes sur la paix, l'amour, la solidarité, la tolérance. Ils ont monté et joué des sketches sur l'éducation des enfants notamment de la petite fille et le rôle des parents et de l'école.

Enfin chaque classe a adressé deux lettres, une au Président de la République, l'autre à l'Abbé Diamacoune Senghor dans les quelles ils les encourageaient à poursuivre le dialogue afin de parvenir à la paix en Casamance

**EIP.INFO** : Dans le cadre de l'éducation aux droits humains , à la paix et de façon globale à l'éducation à la citoyenneté démocratique quelles sont les perspectives de votre école.

**Mr Abibou Diallo** : Nous voulons faire de notre établissement une école instrument de paix c'est à dire un lieu où s'enseignent et s'appliquent les idéaux de l'Ecole Instrument de Paix. Ainsi dans le court terme, les textes relatifs aux droits humains comme la déclaration universelle des droits humains et la convention internationale relative aux droits de l'enfant en langage accessible de l'EIP seront largement expliquées aux élèves et nous essayerons de vivre à l'école et dans les classes les principes d'égalité , d'autonomie, de démocratie, de coopération qui les sous tendent . Il sera également crée un club EIP avec les élèves qui se chargera de l'animation dans ce domaine en organisant des exposés, des sketches, des récitals de poèmes sur les droits humains et la paix .

**EIP.INFO** : Merci Mr Abibou Diallo d'avoir répondu à nos questions, l'EIP sera toujours à vos côtés pour cette exaltante mission d'éducation aux droits humains et à la paix

# DIDACTIQUE

---

## la pédagogie de la coopération

C'est une stratégie d'enseignement apprentissage, hautement interactive, participative favorisant l'interdépendance, la complémentarité entre les membres des sous groupes d'une part et d'autres part entre les différents groupes du groupe classe. Ici les objectifs collectifs ne seront atteints que lorsque chaque membre aura assumé son propre rôle. Cette démarche rejoint celle des différents membres d'une collectivité dont la coopération assure le bon fonctionnement de l'ensemble.

### **Intérêt pédagogique et avantages liés aux droits humains**

-Elle met en œuvre 4 principes : participation, partage, collaboration et concertation. Elle favorise la socialisation, l'esprit de tolérance, la solidarité, développe l'écoute active, l'effort individuel et collectif.

-Elle permet de saisir les concepts complexes par l'entraide, la solidarité.

-Elle permet de résoudre des problèmes, des conflits, d'appréhender les multiples facettes d'une situation.

-Elle permet d'accepter, d'apprécier les différences, d'évacuer les préjugés, les partis pris et les stéréotypes

-Elle permet à l'élève d'avoir une attitude positive à l'égard de l'école et de l'apprentissage

### **Démarche :**

Parmi les nombreux modèles de l'enseignement coopératif, on peut citer :

1-l'interdépendance des rôles dans le groupe(secrétaire, animateur, etc..)

2-l'interdépendance des tâches ou puzzle appelé encore jigsaw qui consiste à diviser les tâches en domaines d'intérêt assignés aux membres du groupe.

### **a)Formation des groupes de base**

Les élèves reçoivent dans le groupe des textes avec des figures géométriques différentes et lisent silencieusement pendant 3 minutes leur textes.

### **b)Formation des groupes d'experts**

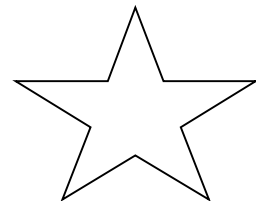
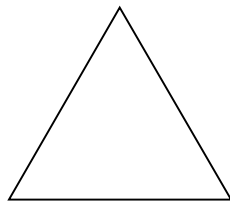
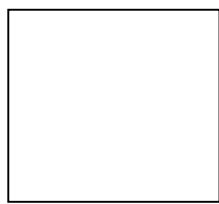
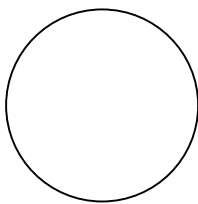
Ceux qui ont les mêmes figures géométriques se mettent ensemble, s'approprient le texte avec leur propre stratégie, en prenant soin de partager les rôles et d'étudier la meilleure manière d'enseigner leur texte à leur camarades du groupe de base.

### **C) Retour en groupe de base :**

Les élèves restituent aux membres de leurs groupes de base ce qu'ils ont appris dans leurs groupes d'experts.

## Exercice :

Le texte de la convention internationale relative aux droits de l'enfant est divisé en 4 parties et chacune est marquée d'une figure géométrique distinctes, cercle, carré, triangle , étoile.



## Consigne :

1/ Former des groupes de 4 élèves. Chaque groupe reçoit un jeu de la convention . Chaque élève du groupe reçoit une partie de la convention marquée d'une figure géométrique et procède à une lecture silencieuse pendant 5 minutes .

2/ Tous ceux qui ont la même figure géométrique se regroupent, s'approprient leur partie de texte et étudient la meilleure façon de l'enseigner à leur camarades.

3/De retour dans leur groupe d'origine, ils rendent compte de ce qu'ils ont appris dans les groupes précédents.

## Evaluation

-Poser des questions aux élèves individuellement sur la manière dont l'exercice , a été vécu , ce qu'ils ont appris, les sentiments éprouvés, les valeurs et principes mises en œuvre , ensuite les élèves se prononcent sur les comportements de leurs camarades (coévaluation) puis le groupe classe évalue son cheminement durant l'activité, les acquis, les sentiments éprouvés, font des suggestions, le maître se fonde sur ses suggestions pour évaluer le travail des élèves.

Instruments : journal de bord de chaque élève, grille de réflexion d'auto évaluation élaborée par le maître et les élèves

-Un autre exemple d'évaluation :

-Posez 4 questions sur chacune des quatre parties du texte

-Accordez 80% de la note pour le résultat personnel et 20% en fonction du résultat de l'équipe de façon à ce que chaque membre de l'équipe se soucie du résultat des autres membres de l'équipe.

-Prendre la note la plus faible obtenue dans l'équipe de base pour fixer le nombre de point bonis qu'obtiendra chaque membre de l'équipe

Résultat le  
Plus faible

Nombre de points bonis  
attribués à chaque membre de l'équipe

---

<b>0</b>	=	<b>0</b>
<b>2</b>	=	<b>5 points</b>
<b>40</b>	=	<b>10 points</b>
<b>60</b>	=	<b>15 points</b>
<b>80</b>	=	<b>20 points</b>

---

**total de l'élève**

—

**total de points bonis  
obtenus par l'équipe**

**total**

**/80**

—

+

**/20**

=

**/100**

—

---

# LOISIRS ET DETENTE

---

## **EXERCICES POUR MIEUX SE FAMILIARISER AVEC LES DROITS DE L'ENFANT**

(jouez et gagnez des lots. Envoyez vos réponses au siège de l'EIP/Sénégal, à Sam Pathé près de chez Dioury chez Saliou Sarr ou à l'école de Formation d'instituteurs de Thiès -EFI )

### **Droits et responsabilités**

**Quelles sont les responsabilités qui découlent de ces droits extraits des articles de la Convention internationale des droits de l'enfant ?**

Droit	Responsabilité
<i>1-Tu as droit à la liberté d'opinion ( extrait de l'article 12 )</i>	
<i>2-Tu as droit à la liberté d'expression (extrait de l'article 13)</i>	
<i>3 -Tu as droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion (extrait de l'article 14)</i>	
<i>4- Tu as droit la protection de ta vie privée (extrait de l'article 16)</i>	

### **Approche culturelle**

**Cite deux proverbes relatifs à chacune des catégories de droits de la CIDE dans au moins une des six langues nationales du Sénégal**

1-Les droits relatifs à la survie

.....

.....  
2- les droits relatifs au développement  
.....  
.....

## **LES DROITS HUMAINS AU QUOTIDIEN**

Mets une croix dans la case quand les droits humains sont respectés et le signe moins (-) quand les droits humains ne sont pas respectés.

Situation	Droits humains respectés	Droits humains non respectés
<i>La tante de Demba se fait soigner à l'hôpital</i>		
<i>La marche des enseignants a été interdite</i>		
<i>Fatou la bonne reçoit un salaire inférieur à celui de Abdou le boy pour le même travail</i>		
<i>Samba a été torturé au commissariat de police</i>		
<i>Le Directeur de l'école lit systématiquement les correspondances de ses élèves</i>		
<i>Les élèves du collège se sont vus interdire une réunion du foyer par le Principal</i>		
<i>Marième a été copieusement battue par son mari qui lui cassé un doigt par jalousie</i>		
<i>Thierno le talibé ne va pas à l'école coranique</i>		
<i>Aïssatou lit régulièrement les journaux de la bibliothèque et se connecte sur Internet pour s'informer .</i>		

### **Charades :**

#### **No1**

*Mon premier est une boisson que les sénégalais dégustent après le repas de midi*

*Mon deuxième est une série de personnes ou de choses identiques disposées en ligne*

*Mon troisième est un jeune homme*

#### **No2**

*Mon premier n'est pas intelligent*

*Mon deuxième est dans une chambre*

*Mon troisième signifie oui en Russe*

*Mon quatrième nourrit les Sénégalais*

Mon cinquième est une boisson très prisée par les Sénégalais

**Mots entrecroisés**

											5							
											.							
											.							
		1		2		3					.							
A	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.							
		.		.		.				.	.							
		.		.		c	.	.	.	.	.	.						
		.		.		.				.	.							
B	.	.	.	.		d	.	.	.	.	.							
		.		.		.				.		6			7			
		.		.		.				4	.	.		.	.			
		.		.		e	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
		.		.		.				.	.	.		.	.			
		.		.		f	.	.	.	.	.	.		.	.			
		.		.		.				.	.	.		.	.			
		.		.		.				.	.	.		.	.			
		.		.		g	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
		.		.		.				.	.	.		.	.			
		.		.		.				.	.	.		.	.			
		.		.		.				h	.	.	.	.	.	.	.	.

**Horizontalement**

- a-** régime politique où la souveraineté est exercée par la peuple
- b** -Ensemble de règles adoptées par une assemblée législative qui définit les rapports entre les personnes dans un aspect particulier de la vie en société.
- c-** Possibilité assurée par la loi d’agir sous réserve de ne pas porter atteinte aux droits d’autrui ou à la sécurité publique
- d-** Faculté de poser un acte, de jouir d’une chose , d’y prétendre, d’exiger quelque chose d’une personne ou de l’état
- e-** agir conjointement avec quelqu’un
- f-** Sigle de l’Association dénommée « Ecole Instrument de paix »
- g-** propension à aimer et à aider son prochain
- h-** sentiment de solidarité qui unit les hommes

**Verticalement**



- 1-rapport qui existe entre les êtres humains lorsqu'ils peuvent réclamer ou invoquer les mêmes droits et être protégés contre la discrimination
- 2 -personne dans un Etat qui peut jouir de ses droits et assumer ses responsabilités conformément à la loi
- 3- le fait d'accepter les opinions d'autrui même si on ne les partage pas
- 4-situation dans laquelle les droits humains sont respectés, où les conflits sont réglés par la non violence
- 5-obligation morale d'accomplir une action
- 6-Donner une partie de ce qui est à soi à quelqu'un ou à d'autres
- 7-Entraide entre les gens

## Témoignages.....

### « GENIE EN HERBES

La 3<sup>ème</sup> édition de la finale du tournoi de génies en herbe de l'Inspection départementale de l'éducation nationale de Thiès –Ville a vécu. Elle fut un moment de rencontre , de communion entre les membres de la communauté éducative de Thiès.

Plusieurs élèves et équipes pédagogiques de la commune ont été primés au cours de la cérémonie. L'EIP/sénégal très attentive à tout ce qui touche l'école a apporté sa modeste contribution à la réussite de l'événement. L'Inspecteur. départemental s'est réjoui de la participation de l'EIP/Sénégal à cette fête de l'école sénégalaise et s'est exprimé en ces termes . Ecole et paix vous livre en intégralité ses propos.

MINISTERE DE L'EDUCATION  
INSPECTION D'ACADEMIE DE THIES  
INSPECTION DEPARTEMENTALE DE  
THIES -VILLE

No 783/IDEN/TH.V/CC/SG

21Août 2002

**L'INSPECTEUR DEPARTEMENTAL**

**A**

**Monsieur le responsable de l'Ecole Instrument de Paix**

Objet : remerciements et témoignages de satisfaction

La troisième édition de la finale du tournoi de génies en herbes de l'inspection départementale de l'éducation nationale de Thiès –ville a connu un succès éclatant.

L'appui spontané et généreux que vous avez bien voulu nous apporter a largement contribué à la réussite de cet évènement.

C'est pourquoi, au nom de toute la communauté éducative, maîtres, élèves, parents et autorités, je voudrai vous remercier très sincèrement et vous témoigner ma profonde gratitude.

L'Inspecteur départemental

Talla FAYE

## Témoignages.....

### « Des écoles de la paix »

Plusieurs écoles ont intégré les valeurs de paix , de liberté, d'égalité, de démocratie, de tolérance, de solidarité, d'autonomie, de respect des droits humains et de citoyenneté démocratique dans leur projet éducatif.

Elles travaillent en étroite collaboration avec l'EIP/sénégal dans le cadre d'un partenariat exemplaire. Dans ce premier numéro, ECOLE et PAIX vous propose de faire connaissance avec L'ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATIQUE ET DE MANAGEMENT de Thiès.

### **L'ESIM, Institut fondamental d'Excellence**

Située au Quartier Carrière derrière la Goutte de lait L'école supérieure d'informatique et de Management(ESIM) de Thiès , SENEGAL, est une grande école d'enseignement supérieure et de formation professionnelle agréée par l'Etat du Sénégal.

L'Ecole supérieure d'informatique et de Management met l'excellence au service de l'enseignement Supérieur et de la formation professionnelle. En effet elle a obtenu :

- **le prix oscar national de la Qualité édition 1998,**
- **le prix du meilleur étudiant en BTS informatique édition 2000**

Elle entretient un partenariat fécond avec l'Association Sénégalaise pour l'école Instrument de paix (EIP/Sénégal) . C'est ainsi que le club EIP qui a été mis en en place mène de nombreuses activités dans le domaine de l'éducation aux droits humains, à la paix . Entre autres activités à son actif, on peut citer des activités de reboisement dans le quartier, des séances d'animation sur les thèmes suivants :

- L'Education à la paix,
- L'Education aux droits de l'homme,
- L'Education à la citoyenneté démocratique,
- La jeunesse sénégalaise face à la drogue
- 

L'ESIM qui est membre de l'EIP/Sénégal veut à présent intégrer le réseau mondial de l'école Instrument de paix et ainsi profiter de cette opportunité d'échanges , de coopération et de partage

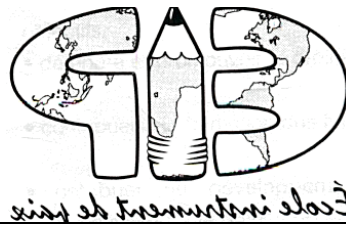
Le Président du Conseil d'administration

Saliou MANGANE

Ecole Supérieure d'Informatique et de Management, Email : [esim@tpsnet.sn](mailto:esim@tpsnet.sn)

tel et fax :0022195173 /BP 158, Thiès Sénégal

## ADHESION



Nom.....Prénom.....	
.....	
Profession.....	ville.....
Adresse.....	
.....	
Tel :	Fax :
Email :	
Je souhaite devenir membre de l'EIP/sénégal et recevoir le bulletin « Ecole et Paix » de l'Association sénégalaise pour l'école Instrument de Paix	
Membre actif.....	1500f
Organisation , école.....	2500f
Membre bienfaiteur.....	5000f

Ce coupon est à renvoyer à EIP/Sénégal, Thiès , BP 163, Sam Pathé, Chez Saliou Sarr, près de chez Dioury,  
Tel 009517220  
Email :salioeip@sentoo.sn

eipsenegal@sunumail.sn

Site de L'EIP/Sénégal : [www.eip-cifedhop.org/eipafrique/senegal/senegal.html](http://www.eip-cifedhop.org/eipafrique/senegal/senegal.html)



*« Désarmer l'esprit pour désarmer la main »*

